

A. M. D. G.

SEMINAIRE ST-JOSEPH

LES TROIS-RIVIERES

ANNEE ACADEMIQUE

1885-86



LES TROIS-RIVIERES

TYPOGRAPHIE DU " JOURNAL DES TROIS-RIVIERES. "

1886

SE

Le
S. G. M.
incorporé
mai 186
janvier
Lafleche
Rivières
affilié à

Le r
à quatre
à une pe
sur un v
d'une co
offre aux

Le S
qu'il pos
ombragé
qui va é
délices d

PROSPECTUS
DU
SÉMINAIRE ST-JOSEPH
LES TROIS-RIVIÈRES

Le Séminaire des Trois-Rivières fut fondé en 1860 par S. G. Mgr Thomas Cooke et l'Hon. J. E. Turcotte. Il fut incorporé par un acte de la législature sanctionné le 19 mai 1860, et sa charte d'incorporation fut amendée le 28 janvier 1874. Le 19 mars de la même année, S. G. Mgr Laflèche érigeait canoniquement le Séminaire des Trois-Rivières en Séminaire diocésain. Le petit Séminaire est affilié à l'Université Laval depuis l'année 1868.

Le nouveau Séminaire est une grande et belle bâtisse à quatre étages de 220 pieds de long sur 60 de large. Situé à une petite distance du Saint-Laurent et du Saint-Maurice sur un vaste terrain élevé et salubre, entouré de jardins, et d'une cour de récréation avec gymnase et jeu de paume, il offre aux élèves un séjour des plus agréables.

Le Séminaire vient d'acquérir, à l'extrémité du terrain qu'il possédait déjà, un joli coin de terre magnifiquement ombragé par une touffe de grands pins. Ce bocage naturel qui va être amélioré et cultivé avec soin fera désormais les délices des élèves pendant la belle saison.

LE GRAND SEMINAIRE

L'enseignement du Grand Séminaire embrasse la Théologie dogmatique, la Théologie morale, la Liturgie, l'étude de l'Écriture Sainte, du Droit Canon, de l'Histoire ecclésiastique, etc.

Les cours sont donnés par les Révds Pères Jésuites de la résidence des Trois-Rivières. La direction des Ecclésiastiques reste entre les mains des prêtres du Séminaire.

THEOLOGIE

Les cours de théologie pour l'année 1886-87 seront distribués de la manière suivante :

A 9 heures A. M. tous les jours.

1^{ER} TERME.—Mariologia et De Gratia Christi, 1^{ère} partie.

2ND TERME.—De Gratia, 2^{nde} partie : et de Eucharistia. (Auctore Hurter.)

A 10.40 h. A. M. tous les jours, excepté le jeudi.

1^{ER} TERME.—De Sacramentis in genere,—De Baptismo. De Confirmatione —(Dogme et Morale).

2ND TERME.—De Eucharistia (morale),—De Extr. Unctione, De Ordine.—(Dogme et Morale).
Auctoribus Hurter et Gury.

DROIT CANONIQUE

A 2.10 h. P. M. lundi et mercredi.

Continuabitur " de Personis Ecclesiasticis. "
(Auctore Craisson).

ECRITURE SAINTE

Le vendredi à 3.10 h. P. M.

Continuabitur Explicatio Psalmorum. (Auctore Schouppe.)

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE

Le samedi à 3.10 h. P. M.

Les cinq premiers siècles.—(Auctore Blanc.)

Le prix de la pension et de l'enseignement est de \$100.00 par année, strictement payable d'avance par quartier de \$25 00.

Pour un lit garni et nécessaire de toilette.. par année	\$10.00
Pour le lavage et le racommodage..... “ “	10.00
Pour le luminaire..... “ “	4.00
Pour l'abonnement du médecin..... “ “	2.00

Les livres sont à la charge des Séminaristes.

LE PETIT SEMINAIRE

COURS D'ÉTUDES.

I. Le cours d'études se divise en deux sections, le cours classique et le cours de commerce. Dans les deux cours la religion sert de base à l'enseignement.

II. Le Cours Classique embrasse l'étude des langues latine, grecque, française et anglaise, de la Littérature, de l'Histoire et de la Géographie, de la Philosophie, des Mathématiques pures et appliquées et des sciences naturelles, en un mot, de tout ce qui prépare aux carrières libérales.

Le cours classique est divisé en sept classes: Cinquième ou Eléments latins, Quatrième ou syntaxe, Troisième ou Méthode et Versification, Seconde ou Belles-Lettres, Rhétorique, Première année et Seconde année de Philosophie.

NOTA —Pour entrer au Cours Classique il faut pouvoir subir un examen satisfaisant sur le Français et l'Anglais, sur l'analyse grammaticale et l'analyse logique de la langue française, sur la Géographie, l'Histoire Sainte et l'Histoire du Canada et sur toutes les matières qui font l'objet d'un bon cours de commerce.

III. Le *Cours Commercial* comprend l'étude des langues française et anglaise, de l'Arithmétique, de la Tenue des Livres, de l'Histoire, de la Géographie, du Dessin, de la Calligraphie et de toutes les matières qui préparent aux carrières commerciales. Ce cours se fait régulièrement en trois ans. Il peut se faire en plus ou moins de temps, suivant les dispositions et les connaissances déjà acquises de l'élève. Il se divise en trois classes dont les deux premières, à cause des relations intimes qu'elles ont avec les classes du cours classique s'appellent Septième et Sixième. La classe la plus élevée du Cours commercial n'ayant aucun rapport avec le Cours Classique s'appelle Classe commerciale.

Cette classe a été établie en 1885 par les autorités du Séminaire dans le but d'augmenter la force des études dans les deux cours. En effet, cette disposition permet de séparer à la fin de la deuxième année d'u Cours les élèves qui se destinent aux carrières commerciales ou industrielles, d'avec ceux qui veulent suivre le Cours classique. Ceux-ci commencent alors l'étude du latin en Cinquième et les autres sont cultivés d'une manière toute spéciale sur le calcul arithmétique pratique, sur la tenue des livres, sur les opérations de banques, etc, etc. Tout en laissant au français une part assez large dans cette classe, l'anglais y est néanmoins enseigné et cultivé d'une manière toute particulière. On y exerce les élèves à la pratique de la conversation anglaise et à la correspondance commerciale en français et en anglais. Les élèves étant ainsi partagés en deux classes séparées et dirigés suivant le but à atteindre, par des professeurs spéciaux, ne sauraient manquer de faire des progrès beaucoup plus sensibles. C'est là une amélioration considérable dans le cours des études et les personnes compétentes ne sauraient manquer d'en tenir compte en faveur d'une institution qui ne recule pas devant les sacrifices, lorsqu'il s'agit de promouvoir les intérêts de l'instruction et de la bonne éducation de la jeunesse.

Les élèves du Cours commercial sont initiés aux opérations des Banques par le moyen d'une Banque établie dans la maison même, et dans laquelle ils font journellement les transactions qu'ils devront faire plus tard dans ces sortes d'institutions.

NOTA.—Pour entrer au Cours commercial (en Septième) il faut que l'élève puisse écrire facilement à la dictée, qu'il fasse preuve d'une connaissance suffisante des éléments de la grammaire française, de l'Arithmétique jusqu'aux règles de trois inclusivement, et de la Géographie élémentaire.

Si un élève se présentait sans être suffisamment préparé pour la classe de Septième il pourrait encore être admis à la classe *préparatoire* ou classe de Huitième ; mais il faut, même pour entrer dans cette classe, que l'élève sache lire, qu'il puisse écrire facilement à la dictée, qu'il ait vu dans la grammaire française au moins jusqu'aux verbes, et qu'il puisse opérer sur les quatre règles simples de l'arithmétique.

La plupart des Séminaires et des Collèges de la Province ont adopté aujourd'hui la division du cours d'études en cours classique et en cours commercial. Cette distinction offre de si grands avantages que les directeurs de ce Séminaire ont cru devoir l'adopter eux-mêmes dès l'année 1871. Il ne sera peut-être pas inutile de résumer ici quelques-unes des raisons qui militent en faveur de ce système qui ne diffère de l'ancien que par une distribution différente de matières dans le plan général du cours d'études.

Cette disposition a l'avantage : 1^o de faciliter l'accès aux carrières commerciales ou industrielles pour un très grand nombre d'élèves qui n'y pourraient pas parvenir sans cela ; 2^o de rendre profitables les deux ou trois premières années de collège après lesquelles près de la moitié des élèves sont forcés pour diverses raisons de discontinuer leurs études ; 3^o de donner à ceux qui continuent leur

cours, les connaissances pratiques dont ils ne sauraient se passer plus tard ; 4o de rendre le classement des élèves plus facile et plus avantageux à leur entrée au collège ; 5o de donner aux parents et aux directeurs de la maison le temps convenable pour juger de l'opportunité qu'il y a pour l'enfant de faire son cours classique ; 6o de permettre à plusieurs jeunes gens de talents qui ont terminé ailleurs leur cours commercial, de compléter en six ou sept ans leur cours classique qu'ils n'oseraient entreprendre sans cela.

Enfin cette organisation ne nuit en rien à la force des études classiques qu'elle favorise au contraire, en affermissant les élèves dans l'étude, de la langue maternelle et des langues vivantes, avant de les livrer à l'étude plus difficile des langues mortes.

Elle n'augmente pas non plus la durée du cours d'études, qu'elle diminue au contraire d'une et même de deux années pour un grand nombre d'élèves bien préparés d'avance dans de bonnes écoles.

CONDITIONS :

I. Les élèves qui viennent d'un autre établissement doivent fournir un certificat de bonne conduite.

II. Les enfants incorrigibles et ceux dont les exemples ou les discours seraient dangereux pour leurs condisciples, seront remis à leur parents.

III. Aucun livre, journal, brochure ou pamphlet ne doit être lu par les élèves sans l'autorisation du Directeur, qui peut aussi examiner leurs lettres, s'il le juge à propos.

IV. Tout élève doit avoir et porter constamment le costume du Séminaire, lequel consiste en un long habit noir (*à taille*) avec ceinture verte, pantalons noirs et casquette de même couleur. Aucun élève ne sera autorisé à porter un autre habit durant le cours de l'année scolaire.

V
mardi
soir, (

V
de la
guer a

V
parloir
parloir
de et

P
sont a
vraime
de l'é
pas da
certific
de tell

L
cinq m

A
et de J
parent
plicati

Le
juillet
bre.

Le
premie
novem
avril.

N.
2

V. La sortie des élèves en ville peut être autorisée les mardis et jendis, à partir de midi jusqu'à cinq heures du soir, (six heures en été).

VI. Cette sortie ne peut avoir lieu qu'avec les membres de la famille de l'élève, et ces derniers doivent l'accompagner au retour.

VII. Les parents sont priés de ne se présenter au parloir pour voir les élèves qu'aux heures de récréations, le parloir étant interdit aux élèves pendant les heures d'étude et de classe, et surtout pendant les exercices de piété.

Pendant le courant de l'année scolaire, les élèves ne sont autorisés à aller dans leur famille que pour des raisons vraiment graves : leur intérêt bien entendu et le bon ordre de l'établissement s'opposent à toute sortie qui ne serait pas dans ces conditions. Dans le cas d'un élève malade, le certificat du médecin de la maison est toujours exigé pour de telles absences.

L'année académique se divise en deux périodes de cinq mois chacune.

À la clôture de chaque période, vers la fin de Janvier et de Juin, il y a un examen général, à la suite duquel les parents reçoivent un rapport fidèle de la conduite, de l'application et des progrès de leurs enfants.

Les vacances annuelles s'ouvrent vers le premier juillet et se terminent dans la première semaine de septembre.

PRIX

Les paiements se font par quartiers scolaires : Le premier quartier, à l'ouverture des classes, le second, le 15 novembre ; le troisième, le 1er février ; le dernier le 15 avril.

N. B.—Strictement payable d'avance.

Internes pensionnaires, y compris le médecin, le lit sans garniture, le perruquier et le couvert de table.....	\$100.00
Internes non pensionnaires, y compris le médecin, le lit sans garniture et le perruquier.....	32.00
Externes étudiant au Séminaire, compris le médecin et le perruquier.....	24.00
Externes, y compris le médecin et le perruquier.....	18.00
Garniture du lit.....	6.00
Blanchissage et raccommodage.....	10.00
Musique instrumentale.....	20.00
Dessin (*).....	6.00
Télégraphie.....	5.00
Sténographie.....	2.00

Aucun élève ne sera admis comme externe à moins qu'il ne soit des Trois-Rivières

Dans le cas d'absence ou d'entrée tardive à l'ouverture des classes il n'y a aucune déduction ni remise faite aux élèves pensionnaires pour les absences au-dessous de quinze jours.

Pour les autres élèves, il n'y a point de déduction ni de remise pour absence moindre d'un demi-quartier.

Les élèves malades sont traités à l'hôpital intérieur du Séminaire à raison de 20 centins par jour pour les pensionnaires et de 40 centins pour les quart-pensionnaires,

Tout dommage causé par un élève à l'ameublement ou à la propriété du Séminaire sera chargé à son compte.

Les livres classiques et autres fournitures sont vendus au Séminaire et sont payables à M. le Préfet des études comme suit : argent comptant pour les livres, papier etc., livrés aux élèves à leur entrée ; les fournitures scolaires qui peuvent manquer aux élèves dans le cours de l'année leur sont fournies à demande et sont payables partie au mois de janvier et partie à la fin de l'année scolaire. Aucun compte n'est ouvert à cet effet dans les livres de la librairie du Séminaire à moins que les arrérages de l'année précédente n'aient été payés.

(*) N. B.—Le Dessin est matière de classe et n'entraîne aucun extra dans le Cours Commercial.—

PERSONNEL DU SEMINAIRE

1885-86.

— 0 —

M. LOUIS RICHARD, PTRE CHANOINE
Supérieur et Préfet des Etudes.

M. JEAN-BAPTISTE COMEAU, PTRE CHANOINE
Directeur du petit Séminaire.

M. HERMYLE BARIL, PTRE
Directeur du Grand Séminaire.

R. P. HERBRETEAUS S. J.
Professeur de Dogme et de Droit Canon.

R. P. FADE S. J.
Prof. de Morale, d'Ecriture Ste et d'Histoire Eccl.

M. RAYMOND CAISSE, PTRE
Procureur.

M. HENRI CHAPDELAIN, PTRE
Prof. de Physique et de Chimie.

M. TELESPHORE LAFLECHE, PTRE
Prof. de Philosophie.

M. JULIEN RICHARD, PTRE
Prof. de Mathématiques et d'Astronomie

M. EUGENE MAYRAND, PTRE
Assistant Procureur et Econome.

M. ATHANASE BIRON, PTRE.
Prof. de Rhétorique.

M. LOUIS BERGERON, P^{TR}E

Prof. de la Classe Commerciale et Directeur de la Banque Collégiale.

M. HERCULE GRÉNIER, P^{TR}E

Prof. de Quatrième.

M. ADOLPHE LACROIX, ECCL.

Assist. prof. de Rhétorique et Bibliothécaire.

M. LÉON ARCAND, ECCL.

Prof. de Belles-Lettres.

M. CHARLES BEAUDET, ECCL.

Prof. d'Histoire.

M. FRANÇOIS BOULAY, ECCL.

Prof. de Troisième.

M. ALEXANDRE MOREAU, ECCL.

Prof. de Cinquième.

M. LOUIS LAFLECHE, ECCL.

Prof. de Sixième. (1^{re} Division).

M. DENIS MARCHAND, ECCL.

Prof. de Sixième. (2^e Division).

M. EUCHARISTE HÉROUX, ECCL.

Prof. de Septième.

M. NERÉE DESILETS, ECCL.

Prof. de Huitième.

M. ALEXANDRE DUGRÉ, ECCL.

Prof. d'Anglais.

M. NAPOLEON COMEAU, ECCL.

*Prof. de Dessin et de Calligraphie et assist. Directeur de la Banque
Collégiale.*

M. CHARLES CARUFEL, ECCL.

Gardien de l'infirmerie et du parloir des Externes

M. ADELARD MILOT, ECCL.

Premier Régent et Maître de Salle.

M. OCTAVE MASSICOTTE, ECCL.

2e Régent et Maître de Salle.

M. FERDINAND ALLARD, ECCL.

3e Régent et Maître de Salle.

M. JOSEPH GARCEAU, ECCL.

4e Régent et Maître de Salle.

M NARCISSE MARCHAND, ORGANISTE

Prof de Piano.

ollégiale.

Banque

ELEVES DU GRAND SEMINAIRE

ALLARD FERDINAND.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
ARCAND LEON.....	“ “
BARRY EUGENE.....	<i>Ste-Anne de la Pérade</i>
BEAUDET CHARLES.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
BELAND ERNEST.....	<i>La Rivière-du-Loup.</i>
BOULAY FRANÇOIS.....	<i>Ste-Ursule</i>
BOULAY PIERRE.....	“ “
CARON THOMAS.....	<i>St-Léon</i>
CARUFEL CHARLES.....	<i>Maskinongé</i>
CLEMENT ALPHONSE.....	<i>St-Justin</i>
COMEAU NAPOLÉON.....	<i>St-Léonard</i>
DANEAU PHILIPPE.....	<i>Nicolet</i>
DEFOY ALEXANDRE.....	<i>Québec</i>
DENONCOURT LOUIS.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
DESILETS NEREE.....	<i>St-Maurice</i>
DUGRÉ ALEXANDRE.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
DWYER ANTHONY.....	<i>Worcester Mass</i>
FERRON JOSEPH.....	<i>Yamachiche</i>
FERRON OMER.....	“ “
GARCEAU JOSEPH.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
GARRITY PATRICK.....	<i>Portland Me.</i>
GENEST OSCAR.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
GOUIN AUGUSTE.....	“ “
GRENIER PHILIPPE.....	“ “
HEROUX EUCHARISTE.....	<i>St-Sévère</i>
HIGGINS ROBERT.....	<i>Burlington</i>
LACERTE HONORE.....	<i>St-Sévère</i>
LACROIX ADOLPHE.....	<i>Champlain</i>
LAFLECHE LOUIS.....	<i>La Rivière-du-Loup</i>
LESSARD ALPHONSE.....	<i>Ste-Ursule</i>
MARCHAND DENIS.....	<i>Maskinongé</i>

	MASSICOTTE OCTAVE.....	<i>St-Luc</i>
	McKENNA JOHN.....	<i>Hyde-Park Mass</i>
	MILOT ADELARD.....	<i>Yamachiche</i>
	MONTOUR LOUIS	<i>La Pointe du Lac</i>
	MOREAU ALEXANDRE.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
	NELLIGAN JOHN P.....	<i>Bangor Maine</i>
38	VILLENEUVE NOE.....	<i>St-Justin</i>

ELEVES DU PETIT SEMINAIRE

PHILOSOPHIE 2de ANNEE

	AUGER NARCISSE.....	<i>St-Léon</i>
	BAILEY HENRI.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
	BELLEMARE NARCISSE.....	<i>Yamachiche</i>
	DUSABLON ARTHUR.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
	LANDRY ADOLPHE.....	" "
	LELAIDIER EUGENE.....	" "
	LISÉE JOSEPH.....	" "
	MARCHILDON ALFRED.....	<i>St-Pierre Les Becquets</i>
	MARTEL SAMUEL.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
	MEUNIER HECTOR.....	<i>Yamachiche</i>
	PANNETON ELISEE.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
	PERRON WILBROD.....	<i>Ste-Thècle</i>
13	VANASSE EDOUARD.....	<i>Masquinongé</i>

PHILOSOPHIE 1ere ANNEE

	BELLEMARE ALEXIS.....	<i>Yamachiche</i>
	CARON TELESPHORE.....	<i>St-Léon</i>
	CARIGNAN GEDEON.....	<i>Bécancourt</i>
	DAIGLE ACHILLE.....	"
	BUBOIS OMER.....	"
	FRIGON JOSEPH.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
	GABRIEY GEORGES.....	"
	LAFONTAINE OCTAVE.....	<i>St-Paul de Chester</i>

	LAHAIE BRUNO.....	<i>Batiscan</i>
	LAMOTHE LEON.....	<i>Champlain</i>
	LOTTINVILLE LUCIEN	<i>Les Trois-Rivières</i>
	MELANÇON JOSEPH.....	<i>St-Léonard</i>
	MELANÇON OZANI.....	<i>St-Barnabé</i>
	POIRIER ERNEST.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
	TOURIGNY JEAN.....	<i>St-Maurice</i>
16	VEILLEUX SEVERE.....	<i>Gentilly</i>

RHETORIQUE

	BARIBEAU ARTHUR.....	<i>Ste-Anne de la Pêrade</i>
	BEAUCHEMIN OSCAR.....	<i>Forges St-Maurice</i>
	BERGERON JEAN.....	<i>St-Sophie de Hatifac</i>
	CHANDONNET EMILE.....	<i>St Jean Deschailons</i>
	DEGAGNÉ CLOVIS.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
	DEGUISE OCTAVE.....	<i>Ste-Geneviève</i>
	DUBORD TÉLESPHORE.....	<i>Champlain</i>
	DUMONT EMILE.....	<i>Gentilly</i>
	GAUTHIER FERDINAND	<i>St-Narcisse</i>
	GRAVEL LOUIS.....	<i>Arthabaska</i>
	GUINARD JOSEPH	<i>Maskinongé</i>
	LACERTE HENRI.....	<i>Yumachiche</i>
	LACROIX ONESIME.....	<i>Champlain</i>
	LAGANIÈRE LUCIEN.....	"
	LAMY PAUL.....	<i>St-Sévère</i>
	LEBLANC GILLES.....	<i>Champlain</i>
	LEBER JACQUES	<i>St-Wenceslas</i>
	LEBLANC CASIMIR.....	<i>Batiscan</i>
	LEMIRE TANCRÈDE.....	<i>St-Maurice</i>
	LUPIEN LUCIEN.....	<i>Bécancourt</i>
	MATHIEU DESIRÉ.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
	MILETTE PIERRE.....	<i>St-Etienne des Grès</i>
	PICHÉ EDOUARD.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
	PINTAL CHS. EDOUARD.....	<i>Champlain</i>
25	TOUTANT LEON.....	"

17 T

3

BELLES-LETTRES

BELAND ARTHUR	<i>La Rivière-du-Loup</i>
BELAND HENRI.....	"
BELLEMARE GÉDÉON.....	"
BOUCHER ADELARD	<i>Yamachiche</i>
BROUSSEAU HONORE.....	<i>La Rivière-du-Loup</i>
CHAMPOUX ADÉLARD.....	<i>Ste Gertrude</i>
LAMY ELZEAR.....	<i>St-Sévère</i>
LESSARD JOSEPH.....	<i>Ste-Ursule</i>
MARCHAND UBALD	<i>Champlain</i>
MASSICOTTE ELPHEGE.....	<i>Ste-Geneviève</i>
MASSON MAXIME.....	<i>St-Justin</i>
MILOT OMER	<i>Yamachiche</i>
PELLETIER ALFRED.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
PELLETIER FRANK.....	"
PRATTÉ ARTHUR.....	<i>La Rivière-du-Loup</i>
RICHARD PHILIPPE.....	<i>St Maurice</i>
17 TRUDEL ALFRED.....	<i>St Stanislas</i>

TROISIEME

ARCAND ALPHONSE	<i>Bécancourt</i>
BARIBEAU OVIDE.....	<i>Ste Anne de la Pêrade</i>
BELLEMARE ODILON.....	<i>Yamachiche</i>
BEAULIEU EDOUARD.....	<i>Maskinongé</i>
BELLEMARE LUC.....	<i>Yamachiche</i>
DEGUISE LOUIS	<i>Ste-Geneviève</i>
DESAULNIERS SEVERE.....	<i>St-Sévère</i>
DOLBEC PHYDIME	<i>Ste-Anne de la Pêrade</i>
GRAVEL PAUL.....	<i>Arthabaska</i>
HEROUX JOSEPH	<i>St Boniface</i>
HEROUX JOS. PHILIPPE.....	<i>Yamachiche</i>
HOULE ALPHONSE.....	<i>Gentilly</i>
JACQUES LUDGER.....	<i>St-Pierre les Becquets</i>
LAMY ARSENE.....	<i>St Sévère</i>
LAMBERT NAPOLEON.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
LANDRY EDOUARD.....	<i>Bécancourt</i>

LISÉE GEORGE.....	<i>Batiscan</i>
MARCHAND EMERIC.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
MARCHAND IRENÉE.....	“
MARSAN AVILA.....	<i>Montréal</i>
MORINVILLE PHILIBERT.....	<i>Champlain</i>
PAQUIN FORTUNAT.....	<i>Deschambeault</i>
PAQUIN JOSEPH.....	<i>St-Didace</i>
POISSON-HART EDMOND.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
RICARD HONORIUS.....	“
TAPIN AUGUSTE.....	“
THIBODEAU ARTHUR.....	<i>St-Justin</i>
TOURIGNY ALFRED.....	<i>Batiscan</i>
29 VANASSE ARTHUR.....	<i>Louiseville</i>

QUATRIÈME

ALBOEUF CHARLES.....	<i>St-Thècle</i>
BEAUDOIN THOMAS.....	<i>St-Luc</i>
BEAUMIER GÉDÉON.....	<i>Cap de la Magdeleine</i>
BELIVEAU OMER.....	<i>St-Maurice</i>
BERARD J.-BTE.....	<i>Louiseville</i>
BOUCHER MOISE.....	<i>Yamachiche</i>
BOURGEOIS JOHN.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
CARON JOACHIM.....	<i>Louiseville</i>
CHAREST ARTHUR.....	<i>St-Anne de la Pérade</i>
CHEVALIER EUGÈNE.....	<i>Sorel</i>
COMTOIS LUCIEN.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
DOYON GEORGES.....	<i>St-Wenceslas</i>
GELINAS ÉVARISTE.....	<i>St-Barnabé</i>
HEROUX ARTHUR.....	<i>Yamachiche</i>
HOUE ARTHUR.....	<i>St-Célestin</i>
LAMOTHE CLÉOPHAS.....	<i>Yamachiche</i>
LEBLANC HENRI.....	<i>St-Célestin</i>
MARCEIL WILFRID.....	<i>St-Didace</i>
MILOT AVILA.....	<i>Yamachiche</i>
MORISSETTE EDMOND.....	<i>St-Gertrude</i>
MOREAU WILFRID.....	<i>Batiscan</i>

	NORMAND ANTONIO.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
	PANNETON ARTHUR.....	"
	PANNETON JOSEPH.....	"
	PRATTE PHILIPPE.....	<i>St-Célestin</i>
	PROVANCHER ELOUARD.....	<i>Ste-Gertrude</i>
	RICHARD JOSEPH.....	<i>St-Maurice</i>
	ROCHELEAU JOSEPH.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
	RYAN JOSEPH.....	"
	SICARD EUGÈNE.....	<i>Maskinongé</i>
31	VILLENEUVE LAZARE.....	<i>St-Justin</i>

CINQUIEME

	ARCAND ADOLPHE.....	<i>Bécancourt</i>
	BORDELEAU BRUNO.....	<i>St-Stanislas</i>
	BRAULT JOSEPH.....	<i>St-Wenceslas</i>
	BOURGEOIS GEORGES.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
	CARUFEL ELZEAR.....	<i>Maskinongé</i>
	COMTOIS ARTHUR.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
	COMEAU ALPHONSE.....	"
	DESILETS JULES.....	"
	DUFRESNE JOSEPH.....	"
	FRIGON CHARLES.....	"
	GELINAS ARTHUR.....	<i>Marlboro Mass</i>
	GRENIER ROMUALD.....	<i>Maskinongé</i>
	HÉBERT LUCIEN.....	<i>Ste-Angèle</i>
	HEROUX ADELARD.....	<i>Ste-Boniface</i>
	HEROUX ARTHUR A.....	<i>Yamachiche</i>
	LACROIX LUCIEN.....	<i>Champlain</i>
	LAMY ADELARD.....	<i>St-Léon</i>
	LASSALLE ALBERT.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
	LEBER HECTOR.....	<i>St-Wenceslas</i>
	LELAIDIER AUGUSTE.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
	LELAIDIER EMILE.....	"
	LEMIRE ZEPHIRIN.....	"
	MONTOUR EMILE.....	<i>La Pointe du Lac</i>
	NORMAND GERIN.....	<i>Les Trois-Rivières</i>

	PLAMONDON PIERRE.....	<i>Ste-Thécle</i>
	POTHIÉR ISIDORE.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
	RICARD AVILA.....	"
	TOURIGNY OLIVIER.....	<i>Batiscan</i>
	TRAHAN J.-BTE.....	<i>Yamachiche</i>
30	VERRET OSCAR.....	<i>Bécancourt</i>

CLASSE DE COMMERCE

	BELLE-ISLE ALFRED.....	<i>St-Stanislas</i>
	BOISVERT VICTOR.....	<i>St-Léon</i>
	BOUCHER EDOUARD.....	<i>Louiseville</i>
	CARON ALEXIS.....	<i>St-Léon</i>
	DAVIAU CHARLES.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
	DESCHESENE JOSEPH.....	"
	DUPUIS ISAAC.....	<i>St-Alexis</i>
	GABRIEY JOSEPH.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
	GODIN EDOUARD.....	"
	GAGNON HENRI.....	"
	HOUDE HERCULE.....	<i>St-Célestin</i>
	LABRÈCHE HONORÉ.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
	MONGRAIN PATRICE.....	<i>St-Stanislas</i>
14	ROCHELEAU PHILIPPE.....	<i>Les Trois-Rivières</i>

SIXIEME

	BELLEFEUILLE ARTHUR.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
	BERGERON ARTHUR.....	"
	BLAIS JOSEPH.....	<i>St-Paulin</i>
	BOISVERT ACHILLE.....	<i>Bécancourt</i>
	BOUDREAU JOSEPH.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
	BOULAY ARTHUR.....	<i>Ste-Ursule</i>
	BUREAU JOSEPH.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
	CAMIRAND ETIENNE.....	"
	CAMIRAND OVILA.....	<i>Sherbrooke</i>
	CAMIRAND OCTAVE.....	<i>La Baie</i>
	DÉSILETS ADOLPHE.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
	DÉSILETS EMILIE.....	<i>Ste-Angèle</i>

DESROSIERS ELZÉAR	Maskinongé
DUPRESNE JOSEPH	Les Trois-Rivières
GARCEAU ELIZÉE	La Pointe du Lac
GÉLINAS WILLIAM	St-Barnabé
GENEST ARMAND	Les Trois-Rivières
GERVAIS EDOUARD	"
GINGRAS EDMOND	St-Didace
GODIN ULTORIC	Les Trois-Rivières
HAMELIN JOSEPH	Deschambault
HÉLIE GÉDÉON	St-Ursule
HÉROUX OVIDE	St-Sévère
HUPPÉ FRANÇOIS	Les Trois-Rivières
JOURDAIN GASPARD	"
LANDRY ARTHÈME	St-Boniface
LAVEGNE ALEXANDRE	St-Sévère
LAVIGNE LAURENT	Les Trois-Rivières
LEBLANC EMILE	Bécancourt
LEMIRE CHARLES	Les Trois-Rivières
LEMOINE HERMISDAS	St-Théodore d'Acton
LORANGER JOSEPH	Yamachiche
MARCHAND CLODION	Meriden Conn.
MILLER ULRIC	Holbrook
MOREAU JOSEPH	Les Trois Rivières
MORIN LOUIS	"
PAQUIN HENRI	"
PAQUIN EPHRE	Maskinongé
POISSON ACHILLE	Gentilly
RICHARD ALFRED	St-Gertrude
ROUSSEAU AUGUSTE	Les Trois-Rivières
SAUCIER TANCRÈDE	Maskinongé
TERRIEN DONAT	St-Grégoire
TOURIGNY EMILE	Gentilly
TRUDEL ALFRED	Shippagan N. B.
TRUDEL IRENÉE	St-Stanislas
TURCOTTE EDOUARD	Les Trois-Rivières
VALENTINE JOSEPH	"

SEPTIEME

ARCAND LOUIS.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
BEAUCHÈNE ROMEO.....	<i>Gentilly</i>
BELAND CHS. EDOUARD.....	<i>Louiseville</i>
BELLEMARE HENRI.....	<i>Banlieue des T.-R.</i>
BOUDREAU J.-BTE.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
CARIGNAN EMILE.....	"
CAMIRAND HERMAN.....	<i>St-Luc</i>
CARUFEL OVIDE.....	<i>Maskinongé</i>
DUFRESNE JULES.....	<i>Ste-Geneviève</i>
FOREST ALFRED.....	<i>N. D. du Mont-Carmel</i>
GELINAS EMILE.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
GELINAS JOSEPH.....	"
JACOB TREFLÉ.....	<i>St-Stanislas</i>
LACERTE AVILA.....	<i>St-Sévère</i>
LAMY JOSEPH.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
LAMBERT JOSEPH.....	"
LYMBURNER EDELBERT.....	"
MARCHAND HERCULE.....	<i>Batiscan</i>
MARCOTE FRANÇOIS.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
MILOT FERDINAND.....	<i>Yamachiche</i>
RICARD WILFRID.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
POTHIER JOSEPH.....	"
23 RICHARD ARTHUR.....	<i>Cap Santé</i>

HUITIEME

BEAUMIER ARTHUR.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
BELLE-ISLE FRANÇOIS.....	"
BELLE-ISLE LOUIS.....	<i>Deschambeault</i>
BELLEMARE ORIGÈNE.....	<i>Yamachiche</i>
BETTES PHILIPPE.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
BLONDIN ELIE.....	<i>Montréal</i>
CARAND ADOLPHE.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
COMTOIS ALFRED.....	"
DESAULNIERS DENIS.....	<i>St-Boniface</i>
DESILETS EDMOND.....	<i>Ste-Gertrude</i>

DESILETS NESTOR.....	<i>St-Jacques des Piles</i>
DU-TREMBLAY RAUL.....	<i>Ste-Anne de la Pérade</i>
DUMONT RODRIGUE.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
HUPPÉ GEORGE.....	"
LAMB WELLIE.....	"
LACERTE ADELARD.....	<i>St-Sévère</i>
LYMBURNER ADRIEN.....	<i>Les Trois-Rivières</i>
MARTEL ULRIC.....	"
SPÉNARD TELESOPHORE.....	"
TOURIGNY ALBERT.....	<i>Ste-Angèle</i>
21 VANASSE ANTOINE.....	<i>Maskinongé</i>

BACHELIERS DE L'UNIVERSITE LAVAL
DEPUIS L'AFFILIATION. (*)

BACHELIERS ÈS-ARTS.

- 1883 PIERRE MARCHILDON.
FRANÇOIS BOULAY.
1884 ADRIEN GRAVEL.
LEON ARCAND.
1886 ADOLPHE LANDRY.
ELISÉE PANNETON.
SAMUEL MARTEL.
JOSEPH LISÉE.
-

BACHELIER ES-SCIENCES.

- 1883 HONORÉ GARCEAU.
-

BACHELIERS ES-LETTRES

- 1884 LOUIS LAFLÈCHE.
1885 EUGÈNE GODIN.
ERNEST FUSEY.
NAP. CÔMEAU.
1886 HECTOR MEUNIER.
ARTHUR DUSABLON.

(*) N. B.—Quoique affilié depuis l'année 1863, le Séminaire n'a pas fait concourir ses élèves aux examens du Baccalauréat depuis l'année 1871 jusqu'à l'année 1881.

PRIX

DES

ANCIENS ELEVES

Décerné à l'élève finissant qui a le mieux mérité sous le rapport de la conduite, de l'application et du succès durant le cours de ses études, au jugement des Directeurs de la Maison.

- 1876 MR. GUSTAVE LAMOTHE.
77 CHARLES MAILHIOT.
78 F. X. CLOUTIER ET LUDGER TOURIGNY.
79 ANT. LEBEL ET ACHILLE LEDUC.
80 ELOIDE DEGUISE.
81 P. HERCULE GRENIER.
82 ARTHUR MOREAU.
83 FRANÇOIS BOULAY.
84 LEON ARCAND,
85 NAPOLEON COMEAU.
86 ELISÉE PANNETON.

LAVAL

OTS.

COES.

RRS

nnaire n'a pas fait
née 1871 jusqu'à

MEDAILLES.

MEDAILLES D'ARGENT DU GOUVERNEUR GENERAL.

1880—OFFERTE PAR

Son Excellence le Marquis de Lorée

MERITEE PAR M. P. HERCULE GRENIER

1881—OFFERTE PAR LE MEME

MERITEE PAR M. FRANÇOIS MARCHAND

1884—OFFERTE PAR

Son Excellence Lord Lansdowne

MERITEE PAR M. HENRI GAGNON

1885—OFFERTE PAR LE MEME

MERITEE PAR M. CHS. ED. PROVENCHER

1886—OFFERTE PAR LE MEME

MERITEE PAR M. LOUIS ARCAND

MEDAILLES D'OR.

- 1881—Offerte par M. l'Abbé NAP. RIVIERE Ptre
Curé de Natick R. I.
Méritée par M. GEORGES GARIEPY
- 1882—Offerte par M. l'Abbé GEORGES PAGER Ptre
Curé de New-Bedford Mass.
Méritée par M. ADRIEN GRAVEL
- 1882—Offerte par M. l'Abbé N. RIVIERE Ptre
Curé de Natick R. I.
Méritée par Mrs. F. MARCHAND et PH RICHARD EX-EQUO
- 1883—Offerte par M. l'Abbé U. TESSIER Ptre
Curé de Ste Sophie de Lévrard.
Méritée par M. LEON ARCAND
- 1884—Offerte par M. l'Abbé P. E. DUPONT Ptre
Curé de Biddeford Me.
Méritée par M. ALFRED OLIVIER
- 1885—Offerte par M. l'abbé N. CHARLAND Ptre
Curé de Waterville Me.
Méritée par M. AUG. TAPIN
- 1886—Offerte par M. l'abbé F. X. TRUDEL Ptre
Curé de Oldtown Me.
Méritée par M. CHS. ED. PROVENCHER
-

MEDAILLES D'ARGENT.

- 1883—Offerte par M. l'Abbé L. RICHARD Ptre
Supérieur du Sém. T. R.
Méritée par M. AUGUSTE TAPIN.
- 1884—Offerte par M. l'Abbé L. S. RHEAULT Ptre
Curé des Trois-Rivières.
Méritée par M. ADOLPHE LANDRY.
- 1885—Offerte par M. le Chanoine F. X. CLOUTIER
Curé des Trois-Rivières.
Méritée par M. SAMUEL MARTEL.
- 1886—Offerte par M. l'abbé L. TOURIGNY Ptre
Vic. de Bécancourt
Méritée par M. OZANI MELANÇON.
-

La rentrée des élèves aura lieu, MERCREDI, le 1er Septembre.